

Membres en exercice	11
Présents	6
Représenté	2
Votants	8
Exprimés	8
Pour	8
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL

Haute-Vienne

Séance du Conseil Municipal du
14 avril 2025

Délibération n° 31/2025

portant sur l'accord de principe d'un webdesigner
pour le site internet de la Commune

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 14 avril 2025 à 10 heures, selon convocation en date du 7 avril 2025, sous la présidence de Pierre HACHIN, Maire, Marie LINET étant secrétaire de séance.

Présents : Dominique BERTRAND ; Rachel HAAG ; Pierre HACHIN ; Edith LEGER ; Marie LINET ; Jérôme SUET

Absents excusés : Renée PIRONNET (pouvoir donné à Dominique BERTRAND) ; Carole RELLAND ; Sylvain CASSORE (pouvoir donné à Jérôme SUET) ; Léa BLANC

Afin de promouvoir l'image de la Commune, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se doter d'un webdesign pour le site internet de la Commune, ce qui permettrait au fur et à mesure de développer les relations et de relayer les informations entre la Commune et les habitants. Il doit :

- donner la possibilité aux administrés de mieux connaître l'activité de la commune
- respecter la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris de juin 2022
- faciliter les contacts avec les partenaires extérieurs à la commune (entreprises, associations etc...)
- faire connaître au grand public les événements des associations communales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sur le principe et autorise Monsieur le Maire à rechercher des entreprises proposant ce service.

Fait à MARVAL, le 17 avril 2025

Secrétaire de Séance,
Marie LINET

Le Maire,
Pierre HACHIN

